

b. Le plomb s'éliminant aussi par la bile (Prévoist et Binet) et par l'intestin, l'administration répétée des *purgatifs salins* (sulfates de soude et de magnésie) et surtout des purgatifs cholagogues comme l'eau-de-vie allemande ou l'aloès, est tout indiquée.

c. L'élimination du plomb par la peau, niée par M. A. Robin et par M. Laveran, est admise par Manouvrier et par MM. Oddo et Silbert. Elle peut être favorisée par la sudation provoquée et surtout par les *bains sulfureux*; ceux-ci donnent naissance à un sulfure de plomb qui reste à la surface de la peau et qui pourrait par suite être réabsorbé; il doit être par conséquent enlevé par un véritable décapage de la peau, obtenu au moyen d'un lavage à l'acide chlorhydrique, dilué à 20 pour 100, suivi d'un savonnage consciencieux et même d'un frottage à la brosse (Oddo et Silbert).

Le bain sulfureux est, en tous les cas, toujours utile pour nettoyer la peau recouverte de plomb chez les ouvriers.

C'est dans le même but que Méhu avait autrefois préconisé les bains d'hypochlorite de soude qui donnaient naissance à du chlorure de plomb soluble dans l'eau du bain.

Traitement des accidents. — Quelques-uns des accidents du saturnisme réclament un traitement symptomatique immédiat, en outre du traitement de l'intoxication elle-même.

COLIQUE DE PLOMB. — Le traitement de la colique de plomb consiste à calmer la douleur et à lutter contre la constipation: les préparations calmantes et les purgatifs répondent à ces deux indications.

Calmer la douleur. — Les cataplasmes chauds simples ou laudanisés, les sacs d'eau chaude appliqués sur l'abdomen, les lavements d'eau très chaude à 48 degrés possèdent déjà une action sédative puissante; mais ils sont en général insuffisants et il faut recourir à l'emploi de la belladone et des opiacés.

La belladone peut être employée *intus et extra*. Les frictions faites sur l'abdomen avec une pommade belladonnée n'ont pas une action bien efficace. Mieux vaut administrer la belladone à la dose de 10 à 20 centigrammes par jour, par pilules de 1 ou 2 centigrammes. Soulier donne: le premier jour, cinq pilules contenant chacune 1 centigramme d'extrait et 1 centigramme de poudre de belladone; le second jour, dix pilules associées à un purgatif (miel et soufre de préférence), si la constipation persiste.

L'antipyrine, conseillée par MM. Devic et Chatin, n'a pas donné grands résultats.

La morphine, sous forme d'injections sous-cutanées, constitue le seul remède absolument efficace contre la douleur de la colique de plomb. Comme elle a l'inconvénient de favoriser la constipation, on lui associera, dès le premier jour, des purgatifs.

Récemment, M. Achard a employé l'injection intra-vertébrale de cocaïne pour calmer la douleur de la colique.

MM. Labadie-Lagrave et Regnier (Société française d'électrothérapie, 20 février 1896) ont proposé de traiter la colique de plomb par l'électricité galvanique: l'application du pôle positif sur la colonne vertébrale, du pôle négatif sur le ventre, a une action analgésiante. Le lavement électrique de Boudet, qui fait cesser rapidement la constipation, amènerait aussi une guérison rapide de la colique saturnine.

Combattre la constipation. — La constipation sera combattue par l'administration, dès le début de la colique de plomb, d'un purgatif énergique: huile de ricin, 30 à 50 grammes; eau-de-vie allemande, 15 à 20 grammes; lavement purgatif du Codex, etc.

A la fin de la période aiguë, si la constipation persiste, l'emploi des laxatifs est indiqué et en premier lieu celui du soufre qui aurait encore l'avantage de former un sel de plomb insoluble dans l'organisme. On prescrira par exemple:

Soufre sublimé et lavé.....	20 grammes.
Miel.....	80 —

Une ou deux cuillerées à soupe par jour.

ou bien le soufre associé à la magnésie calcinée et donné en cachets, à la dose de 1 à 2 grammes par jour.

Le traitement par l'huile d'olive, à la dose quotidienne d'un verre, aurait encore donné des résultats favorables à M. Weill et à M. Combemale.

Le traitement des Frères de la Charité, importé en France au commencement du dix-septième siècle par des religieux italiens, sous le nom de « macaroni », n'a plus aujourd'hui qu'un intérêt historique.

PARALYSIES. — Le traitement le plus efficace consiste dans l'électrisation des muscles paralysés par des courants faradiques.

A l'électrisation peuvent être associés le massage, la douche sulfureuse ou le bain sulfureux.

La strychnine, qui a été préconisée par Tanquerel des Planches, présente également, à la dose de 1 à 15 milligrammes par jour, une action excito-motrice utilisable. Il en est de même du phosphore administré sous forme d'hypophosphite de soude ou de phosphure de zinc (Lépine).

Plus tard, si la paralysie résiste au traitement, une cure hydro-minérale est indiquée. Les eaux sulfurées sodiques thermales, Ax, Cauterets, Vernet, etc., et les eaux hydrosulfurées calciques, Aix-les-Bains, Baden, Schinznach, qui exercent également une action excitante sur la nutrition et une action sédative contre les manifestations articulaires, sont recommandées.

Les eaux iodurées de Saxon et de Heilbronn favorisent l'élimination du plomb. Enfin les eaux chlorurées sodiques chaudes de Balarruc, Bourbonne, Salins-Moutiers, ont une action particulièrement active sur les paralysies.

COMPLICATIONS ARTICULAIRES. — L'*arthralgie* simple est guérie par les bains sulfureux et par les révulsifs sous forme d'ignipuncture. La *goutte saturnine* nécessite, au moment des crises douloureuses, le traitement par les opiacés, par l'injection de morphine et par les applications calmantes. Le traitement de l'intoxication saturnine elle-même sera seul efficace pour modifier l'état de l'organisme qui lui donne naissance. Il faut aussi recommander les frictions sèches, le massage et l'exercice modéré, dans le but de favoriser les oxydations et d'exciter la nutrition.

Dans le traitement de l'ENCÉPHALOPATHIE SATURNINE, il faut se préoccuper des causes qui lui ont donné naissance, rechercher avec soin les stigmates d'hystérie, les signes d'insuffisance rénale et agir en conséquence. Le traitement par le bromure de potassium, préconisé par Gubler, ne s'adresse pas à l'étiologie et n'a que la valeur d'une médication symptomatique.

Marcel LABBÉ.

INTOXICATION MERCURIELLE

Il importe de bien connaître les lésions et les symptômes que détermine sur l'organisme humain le mercure, soit pur, à l'état métallique, soit sous la forme de ses composés salins. Ce corps et ses dérivés sont en effet toujours toxiques, et, cependant, on ne peut se dispenser d'en faire usage, dans l'industrie comme pour la thérapeutique.

L'intoxication mercurielle a été divisée d'après ses causes, un peu artificiellement peut-être, mais d'une façon commode pour l'étude, en intoxication *professionnelle*, *accidentelle* et *thérapeutique*. Le tableau clinique possède bien un aspect assez semblable à lui-même dans les grandes lignes, quelle que soit la porte d'entrée du mercure dans l'économie; mais, comme avec elle varient les indications thérapeutiques, comme des groupements de symptômes se reproduisent généralement de manière assez constante, nous suivrons cette division étiologique, qui nous semble justifiée.

1. — Traitement de l'intoxication professionnelle.

De nombreux ouvriers sont exposés de par leur métier à l'intoxication mercurielle. Tout d'abord, les mineurs qui, à Almaden, Istria, New-Almaden, extraient le métal à l'état de sulfure et le transforment en mercure liquide. Ce produit reçoit de nombreuses applications industrielles; il sert à la fabrication des instruments de laboratoire (baromètres, thermomètres, piles), à l'étamage des glaces, à la dorure. Les chapeliers, les coupeurs de poils de lapin l'utilisent, ainsi que les ouvriers qui fabriquent les composés mercuriaux d'usage thérapeutique.

A. TRAITEMENT PROPHYLACTIQUE. — On voit donc que de nombreux ouvriers sont obligés de se servir du mercure. Or ce métal émet à la température ordinaire des vapeurs absorbées par la peau et surtout le poumon. Il est donc très difficile pour eux de se soustraire à l'intoxication lente, mais continue, qui résulte des nécessités professionnelles.

Le vrai moyen prophylactique pour prévenir cette forme d'intoxication est la suppression de l'emploi du mercure, chaque fois qu'elle est possible, et la substitution d'un autre procédé industriel inoffensif à la méthode ancienne. C'est ainsi que, pour l'étamage des glaces et pour la dorure, l'usage du mercure tend de plus en plus à être abandonné.

Malheureusement, il est des industries qui ne pourront jamais y renoncer. La seule façon de diminuer les dangers de l'intoxication consiste alors à placer les ouvriers dans les conditions hygiéniques les moins mauvaises. Les ateliers seront spacieux et, nuit et jour, bien ventilés. La propreté la plus minutieuse sera conseillée aux travailleurs, qui devront prendre un bain savonneux ou, tout au moins, se laver les mains, le visage, la barbe, avant de quitter l'atelier. Ils y laisseront leurs habits de travail et n'y feront jamais leurs repas.

Pour neutraliser les vapeurs et les poussières mercurielles, on a conseillé d'imprégner les parquets, pendant le temps où les locaux sont abandonnés, avec de l'ammoniaque ou de la fleur de soufre. Le mercure serait ainsi transformé en combinaisons stables, peu volatiles, peu toxiques; mais les résultats de cette pratique n'ont pas donné les beaux résultats qu'on en pouvait théoriquement espérer.

Dans les mines, au siècle dernier, on avait recours aux forçats pour l'extraction du mercure. Actuellement, non seulement on s'efforce de faire observer aux ouvriers des précautions hygiéniques, mais encore on ne les laisse extraire du minerai que cinq jours par semaine. Les deux autres jours, ils sont occupés au charriage et aux